

Normes transitoires dans l'industrie du vêtement

30 mois à en découdre

par Martin LaSalle

En commission parlementaire le 29 novembre dernier, la CSD a exprimé sa profonde déception quant à la prolongation de 30 mois des normes transitoires qu'a imposée le gouvernement dans l'industrie de la confection de vêtements, car non seulement ces normes n'amélioreront pas le sort des travailleurs, mais elles les appauvriront davantage.

« *La CSD s'indigne de l'insensibilité dont ont fait preuve le gouvernement et l'opposition officielle à l'égard de travailleurs dont les conditions de travail sont restées les mêmes depuis dix ans, se contentant de les regarder s'appauvrir* », a dénoncé le président de la centrale, **François Vaudreuil**, à sa sortie de la commission.

Normes transitoires... en transition !

La confection de vêtements est le gagne-pain de quelque 60 000 salariés, dont 75 % sont des femmes. C'est, de loin, le secteur manufacturier québécois le plus important en terme d'emplois.

Depuis 1934, quatre décrets de conventions collectives fixaient certaines normes quant aux conditions de travail de l'ensemble des salariés oeuvrant dans le vêtement pour dames, le vêtement pour hommes et le jeans, la chemise pour hommes et garçons et, enfin, le gant de cuir. En imposant l'abolition des décrets, le 1^{er} juillet 2000, le gouvernement les a remplacés par l'inclusion, dans la *Loi sur les normes du travail*, de normes sectorielles transitoires touchant la durée de la semaine de travail, le salaire, les vacances, les jours fériés ainsi que les repas et les pauses.



Gertrude Ouellette

Ces normes devant prendre fin le 31 décembre dernier, le gouvernement s'était engagé à en édicter de nouvelles qui soient permanentes. Mais faute d'un consensus entre les organisations patronales et syndicales quant à l'établissement de ces normes, le gouvernement a refusé de trancher et il a présenté un projet de loi visant la reconduction des normes transitoires pour une période de 30 mois. Il a ainsi fait transiter ces normes transitoires...

Préoccupés, mais...

En commission parlementaire, le 29 novembre dernier, les membres du gouvernement et de l'opposition officielle se sont montrés préoccupés par la dure réalité que vivent les travailleurs de cette industrie. Mais pas suffisamment pour agir en leur faveur...

Tout au plus, le ministre du Travail, **Jean Rochon**, a pris l'engagement d'assumer « le leadership » pour trouver des solutions permanentes.

Secrétaire à la Fédération des syndicats du textile et du vêtement inc. (CSD), **Gertrude Ouellette** est d'ailleurs ressortie très amère de la commission parlementaire : « *On a l'impression que les employeurs, en plus de tout avoir de leur côté – l'argent et le pouvoir de diriger comme bon leur semble – bénéficient d'une plus grande écoute que*

nous à l'Assemblée nationale. Mais nous, comme travailleurs, on a beau être des électeurs, qu'est-ce qu'on a comme pouvoir si le gouvernement nous abandonne ? », a-t-elle déploré.

Une vision d'avenir

Henri-Paul Roux a passé 47 ans de sa vie active dans l'industrie de la confection de vêtements, d'abord comme travailleurs puis à titre de conseiller syndical à la négociation de la Fédération des syndicats du textile et du vêtement inc. (CSD). Bien au fait de l'évolution de cette


industrie, il est lui aussi inquiet du désengagement du gouvernement.

« *Je ne comprend pas comment des députés élus pour veiller au bien commun*




Henri-Paul Roux

peuvent baisser les bras et ne rien faire pour les salariés fragilisés par la structure de l'industrie. Ce n'est pas le gel des normes sectorielles transitoires qui va améliorer les conditions des travailleurs », s'indigne M. Roux.

Celui-ci refuse toutefois de lancer la serviette. « *Nous devons tous nous unir, solidairement, et faire comprendre à ces gens que nous avons élus qu'il existe des solutions pour développer l'industrie de façon durable, en se basant sur de meilleures conditions d'emploi. Tout passe par là !* ». 

Une stratégie globale

Pour la CSD, la restructuration de l'industrie du vêtement est une nécessité, et l'amélioration significative des conditions de travail et de vie des salariés qui y oeuvrent est une urgence. Elle a donc multiplié ses interventions, au cours des derniers mois, auprès des décideurs politiques afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité du terrain. Dans le cadre d'une stratégie globale d'action, la CSD a notamment invité le ministre du Travail, Jean Rochon ainsi que le député d'Arthabaska, Jacques Baril, dans deux usines de Victoriaville, l'été dernier. Après la visite de Vêtements Victoriaville et de Vêtements Bois-Francis, ils ne peuvent plus prétendre ignorer la situation vécue par les travailleurs... 



Le ministre du Travail, Jean Rochon, le député Jacques Baril, le président de la CSD, François Vaudreuil et le trésorier du Syndicat national des employés du vêtement de Victoriaville inc., Onil Pépin, lors de la visite organisée par la CSD en juillet dernier.